

En bref :

- [Point météo](#)
- [Colza : ravageurs](#)
- [Céréales : quel traitements de semences choisir](#)
- [Maïs : gestion des larves de pyrales et de sésamies](#)
- [Tournesol : connaître le bon stade de récolte](#)
- [SOLAG : le petit cycle de l'eau](#)
- [Réunions - manifestations](#)

Point météo

Pluviométrie et températures d'août 2023 relevées dans différentes villes du Maine-et-Loire
(sources : Weather Measures)

	Pluviométrie (mm)				Températures moyennes (°C)			
	Aout				Aout			
	D1	D2	D3	TOTAL	D1	D2	D3	MOY.
Angrie	21,4	12,0	15,8	49,2	18,0	20,7	19,5	19,4
Beaucouzé	20,9	21,3	5,4	47,6	17,6	21,7	20,0	19,8
Cholet	33,1	5,8	25,8	64,7	17,8	21,0	19,5	19,4
Doué la Fontaine	24,4	8,6	12,5	45,5	18,7	22,0	20,2	20,3
Montreuil sur Loir	33,5	17,6	9,3	60,4	18,3	21,7	19,9	20,0
St Martin de la Place	34,1	10,0	8,4	52,5	18,8	22,2	20,2	20,4
St Mathurin	17,1	17,5	12,8	47,4	18,6	21,7	20,2	20,2
Beaucouzé (moyenne 1980-2010)	-	-	-	41,3	-	-	-	19,7

Colza : ravageurs

🌐 Stades de développement

Les colzas semés entre le 14 et 31 août sont actuellement entre les stades **levées et 4 feuilles**. Certaines parcelles hors réseau ont dépassé le stade **8 feuilles**.

🌐 Ravageurs

Limaces :

Les limaces ne sont actuellement pas observées dans le réseau mais avec le retour des pluies, il convient de rester vigilant. Positionner vos pièges pour suivre leur activité.

Deux espèces de limaces sont à surveiller : les limaces noires et grises. Utilisez la grille ([ici](#)) pour évaluer le risque de présence de limace sur la parcelle.

	Limace grise	Limace noire
		
Taille de l'adulte	4 à 5 cm	2,5 à 4 cm
Déplacement et activité	Elle peut parcourir 10 m par nuit à la surface du sol. Elle se nourrit des cotylédons et des premières feuilles.	Elle se déplace dans le sol sur de très faibles distances à la recherche des graines dont elle se nourrit.

Période de risque

De la germination à 3 feuilles

Seuils de risque

Pas de seuil. Le risque s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

Les pièges à limaces permettent d'évaluer rapidement et facilement la présence des limaces. Il suffit de déposer sur le sol 4 plaques ondulées de 50 cm X 50 cm. En cas de sol sec, il est conseillé d'humidifier le sol et le piège.



Nos préco'



Si une augmentation significative du nombre de limaces est observée entre 2 relevés fréquents (3-4 jours entre chaque observation), **l'usage d'anti-limaces peut être envisagé.**



Il est important de réaliser un bon **travail du sol** pour éviter de semer dans un sol creux et motteux favorisant l'installation des limaces et d'éliminer les résidus de récolte en réalisant par exemple un déchaumage précoce.

Les **auxiliaires** comme les carabes régulent les populations de limaces. L'emploi de produits anti-limaces peut leur être néfaste.

Petite altise ou altise des crucifères :



Ces petits insectes (2 mm de long) noirs et parfois bicolores (bandes jaunes latérales sur les élytres) sont actifs par temps chaud et sec.

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à leur activité.

Dès la levée des colzas, la pose de cuvettes jaunes enterrées dans le sol permet d'observer la présence des petites altises.



Petite altise
Photo CAPDL

Période de risque

De la levée à 3 feuilles.

Seuils de risque

A partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures.

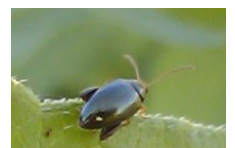


Les parcelles avec **repousses de colza** non déchaumées sont un important réservoir pour les petites altises. Afin d'éviter le déplacement de ces populations sur le colza de l'année, **détruire les repousses avant le semis du colza ou lorsque le colza a déjà atteint 3-4 feuilles** (prendre en compte les contraintes de la Directive Nitrates) (Source : Terres Inovia).

Grosses altises (ou altises d'hiver) :

Au sein du réseau, aucune grosse altise n'a été observée.

Un vol massif se produit lorsque les températures chutent puis remontent au-dessus de 20°C. On a assisté à une légère chute des températures la semaine dernière puis une remontée. Quelques grosses altises ont pu sortir de diapause mais pas de manière significative au vu des captures au sein du réseau.



Grosse altise
Source : CAPDL

Tenthrede de la rave :

Actuellement le risque reste faible dans l'ensemble.

Ces larves conduisent à une défoliation en rongant les feuilles à partir de la face inférieure et du bord pour ne laisser que les nervures.



En haut : Tenthrede adulte
En bas : Larve de tenthrede
Source : CAPDL

Seuils de risque

En conditions favorables : les dégâts sont supérieurs au quart de la surface foliaire.

Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles du colza.

Céréales : quel traitement de semences choisir?

Le traitement de semence ne sera efficace que s'il est appliqué de façon homogène sur toute la surface des semences. Le choix du traitement de semence est fonction des risques infectieux de vos parcelles.

Lutte contre les maladies

Spécialités	Dose l/q	Substances actives	CARIE	FUSARIOSES		PIETIN ECHAUDAGE
				<i>F. graminearum</i>	<i>Microdochium spp.</i>	
CELEST NET, PREPPER, SPIRATO, SPIRATO 25 FS	0,2	Fludioxonil 25 g/l				▲
CELEST GOLD NET DIFEND EXTRA	0,2	Fludioxonil 25 g/l Difénoconazole 25 g/l	(*)			▲
CELEST POWER	0,2	Fludioxonil 25 g/l Sedaxane 25 g/l	(*)			▲
CERALL (1)	1	<i>Pseudomonas chlororaphis</i> MA342				
COPSEED (1)	0,1	Sulfate de cuivre tribasique 190 g/l		▲	▲	▲
LATITUDE XL (2)	0,2	Silthiofam 125 g/l	▲	▲	▲	
NEGEV	0,1	Fludioxonil 50 g/l Tébuconazole 10 g/l	(*)			▲
PREMIS 25 FS	0,2	Triticonazole 25 g/l	(*)		▲	▲
RANCONA 15 ME, OXANA	0,1	Ipconazole 15 g/l	(*)			▲
REDIGO, MISOL	0,1	Prothioconazole 100 g/l	(*)			▲
REDIGO PRO	0,05	Prothioconazole 150 g/l Tébuconazole 20 g/l	(*)			▲
RUBIN PLUS	0,15	Fludioxonil 33,3 g/l Tritinoconazole 33,3 g/l Fluxapyroxad 33,3 g/l	(*)			▲
VIBRANCE GOLD	0,2	Fludioxonil 25 g/l Difénoconazole 25 g/l Sedaxane 50 g/l	(*)			▲
Vinaigre (1) (3)	1,0	acide acétique (≤10 %)				
AUSTRAL PLUS NET	0,5	Fludioxonil 10 g/l Téfluthrine 40 g/l				▲

(*) CARIE : présence d'une substance active à action systémique, permettant un meilleur contrôle en situation de sol contaminé.

(1) Autorisé en agriculture biologique. Efficacité vis-à-vis de la carie évaluée uniquement sur semences contaminées.

(2) Spécialité anti-piétin échaudage à associer à un traitement fongicide pour le contrôle des autres maladies.

(3) Substance de base, vinaigre de qualité alimentaire, dilution 1 l vinaigre + 1 l eau.

Source : Arvalis-Institut du Végétal, Choisir et Décider Blé tendre d'hiver, mai 2023

Lutte contre les ravageurs


Spécialité	Dose l/q	Substances actives	Pucerons	Cicadelles	Zabre	Taupins	Mouche grise
ATTACK	0,1	Téfluthrine 200 g/l	▲	▲			
AUSTRAL PLUS NET	0,5	Fludioxonil 10 g/l Téfluthrine 40 g/l	▲	▲			
LANGIS	0,2	Cyperméthrine 300 g/l					

Légende : Non autorisé ▲ : Non préconisé ni cautionné par la firme, application sous la responsabilité de l'utilisateur.

Efficacité Bonne Moyenne Faible Absence ~ : à confirmer Manque d'informations

Maïs : gestion des larves de pyrales et de sésamies

Les pyrales adultes ont volé courant juin et juillet (vol suivi par le réseau SBT), elles ont pondu sur les feuilles de maïs. Ces œufs ont donné naissance à des larves qui creusent des galeries dans les tiges de maïs. Ces larves de 2 cm environ vont entrer en diapause à l'abri en bas de la tige avant de devenir les papillons au printemps prochain. Les indices de présence sont la verse, la présence de sciure, une coloration violacée de la tige.

 La première méthode de lutte contre les pyrales et les sésamies est le broyage fin des résidus de cannes après récoltes. Cette lutte doit se faire de manière collective car les papillons sont mobiles. Parlez-en à vos voisins !

Un bon moyen pour connaître le risque pyrale et sésamie pour l'année prochaine est le comptage des larves avant récolte. Sur une parcelle :

- Observez 20 plantes sur 5 zones éloignées les unes des autres et des bordures. Notez la présence de dégâts (trou d'entrée d'une larve, tige cassée, sciure...).
- Prélevez 5 plantes au hasard par zone pour les disséquer et comptez le nombre de larves dans les tiges et dans les épis. Il est intéressant de distinguer les larves de pyrales des larves de sésamies.

Même si incomplet, le comptage peut être aussi intéressant et instructif à faire sur les parcelles déjà ensilées. En effet, on pense souvent que les larves de pyrales sont parties dans l'ensileuse. Or même avec un ensilage fait fin août, des larves sont retrouvées dans les résidus de culture.

Le réseau du BSV a mis en place une [enquête](#) pour compiler un maximum de données de comptage afin de produire une carte de risque pour l'année prochaine.



Larve de pyrales
Photo : CAPDL



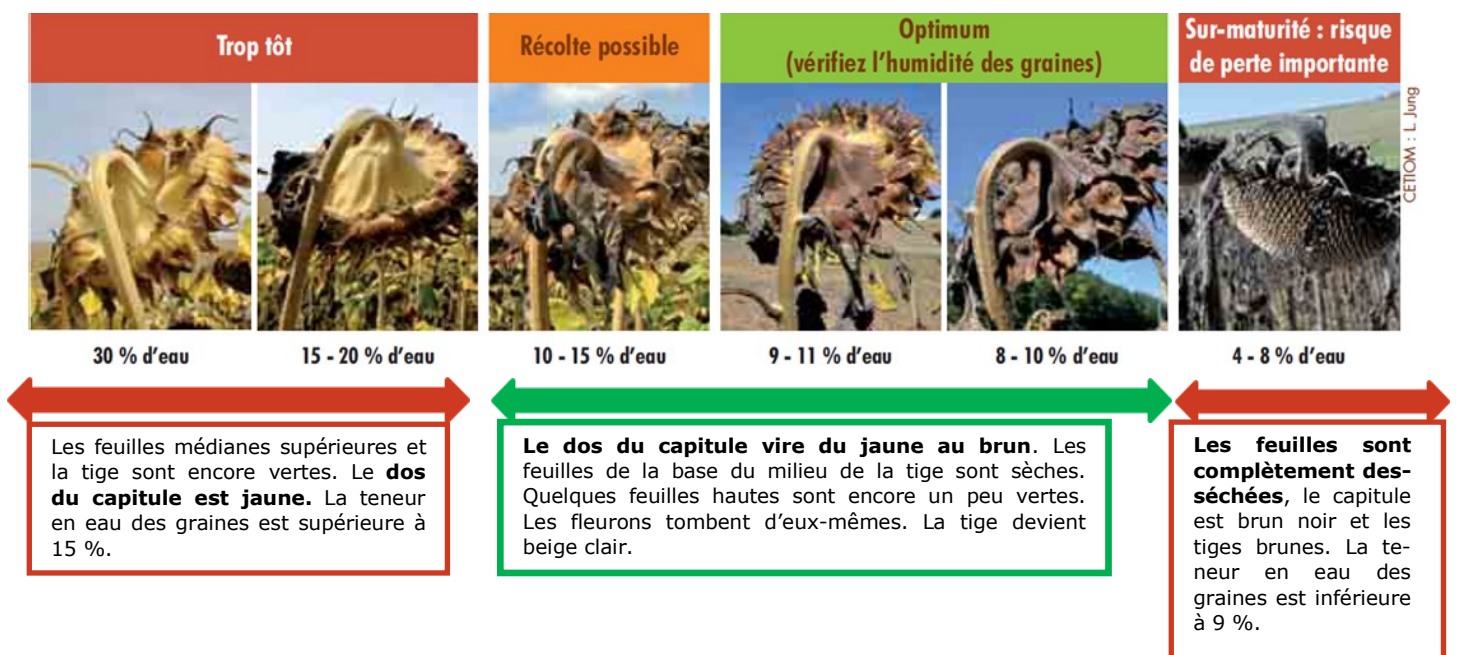
Larve de sésamie
Photo : CAPDL



Larve de pyrale au niveau du collet
Photo : CAPDL

Bien ouvrir les cannes de maïs jusqu'au collet, même en maïs ensilage

Tournesol : connaître le bon stade de récolte



La récolte peut être déclenchée **quand le dos du capitule vire au brun avec le milieu des tiges et les feuilles basses sèches (quelques feuilles hautes restent vertes)**. La tige devient beige claire et les fleurons tombent d'eux-mêmes. L'humidité de la graine se situe alors entre 10 et 11 %.

SOLAG : Le petit cycle de l'eau

Le dernier bulletin SOL et AGronomie est sorti. Au programme, l'importance du petit cycle de l'eau pour atténuer l'impact du changement climatique.

Vous pouvez le retrouver en cliquant [ici](#).

Réunion - manifestations

« Implanter un couvert de légumineuses dans une céréale »

Le jeudi 28 septembre à 14h à Brigné - Doué en Anjou (49)

Une démonstration de matériels innovants de destruction de couverts :

- Tester des matériels spécifiques et efficaces sur les vivaces,
- Présentation de conditions de réussite de l'implantation de légumineuses (période d'implantation, matériel, espèces à privilégier...),
- Journée organisée par la Chambre d'Agriculture en partenariat avec l'Union des CUMA et le soutien financier du syndicat du Layon-Aubance-Louet.

Contact : Elisabeth COCAUD - 07 77 84 35 52 - Plus d'informations [en cliquant ici](#)

« Journée sur l'Agriculture de Conservation des sols »

Le jeudi 14 décembre 2023 à La Pommeraye (49)



Une journée sous un format original pour montrer la mise en œuvre de l'ACS et son positionnement sur les enjeux actuels :

- Les résultats du projet Bag'ages (objectiver les effets des pratiques agro-écologiques telles que l'ACS),
- Intervention de Lionel ALLETO, directeur de recherche en Agronomie INRAE Toulouse Identifier les leviers d'amélioration de la fertilité des sols,
- Importance de la vie du sol et rôle des mycorhizes | Intervention de Marc-André SÉLOSSE, professeur du Muséum national d'Histoire naturelle à Paris - Mycologue et botaniste.

Contact : Laurence BERNARD - 02 41 96 75 36 - Plus d'informations et inscription [en cliquant ici](#)



= Techniques alternatives



= Absence de techniques alternatives

Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent.

Base d'observations sur des parcelles situées en Maine-et-Loire et utilisation des observations du Bulletin de Santé du Végétal consultable gratuitement sur : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/>

Observation du BSV n° 28 du 12/09/2023

Enjeux environnementaux, se référer à : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/agriculture-pays-de-la-loire/reglementation/>

Mise en œuvre d'actions concourant aux économies de produits phytopharmaceutiques : https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action

Toutes les informations sur les produits phytosanitaires sur : <http://ephy.anses.fr/>

La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire est assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire.

Siège social
Chambre d'agriculture
des Pays de la Loire
9 rue André-Brouard – CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02 – FRANCE
Tél. +33 (0)2 41 18 60 00
accueil@pl.chambagri.fr
Siret 184 401 354 00057 / NAF 9411Z

Rédaction : Alexandre GOURVENNEC
Comité de lecture : Samuel GUISS, Florence LEON

REPRODUCTION INTERDITE
Sur le Champ n°6- Le 15/09/2023

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

Évaluation du risque de présence de limaces sur une parcelle (source ACTA et De Sangosse)

Cette grille est utilisable pour toutes les cultures

Entrez ici votre indice de valeur de risque

SOL	Argileux		5		
	Limono-argileux		4		
	Argilo-calcaire		4		
	Limoneux		2		
	Limono-sableux/champagne crayeuse		1		
	Sableux		0		
Le précédent	Colza		6		
	Céréales d'hiver		4		
	Cultures de printemps		1		
	Pluri-annuelles (prairies, jachères...)		5		
La date d'implantation	Colza/Blé		Maïs/Tournesol		
	Précoce	1	Précoce	4	
	Normal	2	Normal	2	
	Tardif	4	Tardif	1	
Sensibilité de la culture mise en place	Blé/orge/prairies		1		
	Maïs		2		
	Tournesol		4		
	Colza		6		
Historique de la parcelle	Beaucoup de limaces		4		
	Quelques limaces		2		
	Peu de limaces		0		
Végétation lors de l'interculture	Très développée		4		
	Peu développée		2		
	rare		0		
Travail du sol	Déchaumage après récolte + labour		0		
	Labour sans déchaumage après récolte		2		
	Déchaumage après récolte		1		
	Déchaumage mais pas après récolte		2		
	Absence du travail du sol		4		
Préparation lit de semence	Grossière		4		
	Intermédiaire		2		
	Fine		0		
Calculez ici la somme :					

BILAN évaluation du risque à la parcelle:

Somme des valeurs prises pour les différents critères de risque	Niveau de risque à la parcelle
Inférieur à 18	Faible
Entre 18 et 23	Moyen
Entre 23 et 28	Fort
Supérieur à 28	Très fort